

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016 à 20 H 30

Président : M. CASTELLANI Jean-Marie, Maire.

Présents : Mrs CASTELLANI Jean-Marie, PAIN Pascal, BROTEL Rolland, BOILEAU Pierre, HOWSE Willy, BERNARD Xavier, THOMAZET Fabien, THIEVON Yves, Mmes CHAMBAUD Michèle, VIRY Madeleine, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, DEFOUR Nelly, MARTINET Natacha, RONJON Pin,

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Mme MARTINET Natacha

&.....

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Marie CASTELLANI, Maire, et débute par l'approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 1^{ER} mars 2016.

COMPTES DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2015 pour le budget communal, le budget assainissement, le budget multiservices et le budget CCAS

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les comptes administratifs des budgets 2015 :

Budget Communal

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE	RESULTAT 2014	PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT EX 2015	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	502 384.56 €	690 086.40 €	187 701.84 €	348 293.45 €	22 962.81 €	513 032.48 €
INVESTISSEMENT	342 640.59 €	93 822.78 €	- 248 817.81 €	- 6 552.81 €		- 255 370.62 €
SOLDE						257 661.86 €

Budget Assainissement

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE	RESULTAT 2014	PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT EX 2015	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	37 194.98 €	60 644.00 €	23 449.02 €	9 603.91 €	0.00 €	33 052.93 €
INVESTISSEMENT	15 453.69 €	42 793.00 €	27 339.31 €	-8 847.19 €		18 492.12 €
SOLDE						51 545.05 €

Budget Multiservices

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE	RESULTAT 2014	PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT Ex 2015	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	0.84 €	4 510.80 €	4 509.96 €	9 183.99 €	726.42 €	12 967.53 €
INVESTISSEMENT	- €	726.42 €	726.42 €	- 726.42 €		- €
SOLDE						12 967.53 €

Budget C.C.A.S.

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE	RESULTAT 2014	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT	3 238.65 €	3 021.00 €	- 217.65 €	1 933.05 €	1 715.40€

AFFECTATION RESULTAT

Il s'agit d'affecter le résultat de l'exercice 2015 au budget 2016

Budget Communal

- Résultat de la section fonctionnement : **513 032,48 €**, Cette somme est répartie de la manière suivante : **361 420,62 €** est affectée en recettes d'investissement et **151 611,86 €** est reportée en recettes de fonctionnement.
- Résultat de la section investissement : - **255 370,62 €**, cette somme est reportée en dépenses d'investissement.

Budget Assainissement

- Résultat de la section fonctionnement : **33 052,93 €**. La totalité est reportée en recettes de fonctionnement.
- Résultat de la section investissement : **18 492,12 €**, cette somme est reportée en recettes d'investissement.

Budget Multiservices

- Résultat de la section fonctionnement : **12 967,53 €**. La totalité est reportée en recettes de fonctionnement.
- Aucun report pour la section d'investissement.

Budget C.C.A.S

Le Centre communal d'action sociale de Rignieux-le-Franc a été supprimé au 31 décembre 2015, le résultat de fonctionnement du CCAS d'un montant de **1 715,40 €** est donc repris au budget communal 2016 en recettes de fonctionnement.

BUDGETS PRIMITIFS 2016

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les **budgets primitifs 2016** présentés qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Assainissement : Section de Fonctionnement..... **92 870,00 €**
Section d'Investissement.....**143 166,00 €**

Budget Communal : Section fonctionnement**878 856,00 €**
Section d'investissement.....**803 383,00 €**

Budget Multiservices : Section fonctionnement**17 480,00 €**
Section d'investissement..... **350,00 €**

IMPOSITION 2016 – VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition pour l'année 2016 concernant les trois taxes. Il propose au Conseil Municipal de conserver les taux appliqués en 2015. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal :

- **DECIDE**, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2016, soit :
 - Taxe d'habitation : **11,89 %**
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : **13,21 %**
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **55,04 %**

APPARTEMENT COMMUNAL – REMBOURSEMENT CAUTION A M. Mme BRULIN

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal du départ de M. Mme BRULIN, locataire de l'appartement communal situé 95 place de la Fontaine à Rignieux le Franc à compter du 1^{er} mars 2016. Le montant de la caution est de 689,14 €.

Après état des lieux, il s'avère que des travaux ont été nécessaires pour remettre le logement en état. Le montant de ces travaux s'élève à 228,00 €.

Il convient donc de rembourser la somme de 461,14 € de caution à M. et Mme BRULIN.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le maire à rembourser la somme de 461,14 € au titre de la caution de M. et Mme BRULIN

MISE EN LOCATION DE L'APPARTEMENT COMMUNAL (délibération annulée)

QUESTIONS DIVERSES

- **Dossier d'urbanisme** : Mme CHAMBAUD informe le Conseil Municipal des différents dossiers d'urbanisme déposés en mairie entre le 2 mars au 30 mars 2016 :

Déclaration préalable :

- ✓ M. MZE Boina – 250 A Chemin de Buyat – Création d'ouvertures,
- ✓ LITRE Jimmy – 95 Chemin de la Lagune – Véranda 12 m²
- ✓ FELIN Philippe – 280 Rue des Brosses – Réfection toiture, remplacement de deux fenêtres, suppression conduit cheminée.

- **Matinée propreté** : Mme VIRY Madeleine fait le compte-rendu de la matinée propreté qui s'est déroulée le 19 mars dernier. Elle a réuni une trentaine de bénévoles. Cette année, la mairie a bénéficié du soutien du Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain qui a remis des gants de protection à tous les participants. La persévérance de cette action permet de voir la quantité de déchets ramassée en légère diminution.
- **Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain** : M. Willy HOWSE fait part au conseil municipal de la réunion qui s'est tenue le 29 mars dernier avec le S.B.V.A. Il informe l'assemblée que la cotisation 2016 pour ce syndicat est maintenue à 3,30 € par habitant.
- **Participation Citoyenne** : Suite à de nombreux cambriolages, le maire informe le conseil municipal qu'une réunion publique sera programmée courant mai avec la gendarmerie pour une information concernant l'éventuelle mise en place de la « participation citoyenne ».

- **Création de deux appartements** : Le maire présente à l'assemblée les plans des deux appartements communaux, un T3 et T4 qui seront réalisés à l'étage de l'ancien bâtiment scolaire.
- **Loi NOTRe** : le préfet de l'Ain, par arrêté du 23 mars 2016, a défini le schéma départemental de coopération intercommunale.
- **Conseil d'école** : M. Pierre Boileau fait le compte rendu du Conseil d'école qui s'est tenu le 22 mars dernier. Compte tenu des nouveaux programmes scolaires, les enseignants souhaitent l'achat de nouveaux livres pour la classe de CE1. Par ailleurs, une demande de matériel a été faite pour le renouvellement des ordinateurs devenus obsolètes dans les différentes classes. Un état des lieux sera réalisé afin de déterminer les besoins.
- **Transfert des voies dans le domaine public** : Les démarches concernant la rétrocession des voies des lotissements du « Morillon », des « hauts de Rignieux », du « stade », du « giroux » vont être finalisées par la mairie. Les habitants du lotissement « Les primevères » ont sollicité également la rétrocession gratuite de leur voie. Celle-ci sera envisagée après analyse du bon fonctionnement du réseau d'assainissement.
- **Parc Naturel Régional de la Dombes** : Au vu des différentes informations transmises au Conseil Municipal, celui-ci décide de ne prendre aucune position.

